



## **Séance du comité, 16 janvier 2021, 4800 Zofingen, Salle des conférence ZT Medien**

---

Présidence : Urs Weiss

Procès-verbal : Monica Henry

Participants : Urs Weiss, Stefan Röthlisberger, Monica Henry, Sandra Lanz, Anja Marquardt, Peter Iseli, Reto Jordi, Christian Knuchel, Jean-Maurice Tièche

### **1. Procès-verbal / Urs Weiss**

#### **1.1 Procès-verbal du 2 décembre 2020**

*Décision : Le procès-verbal de la séance VS 07 du 02.12.2020 est accepté sans modifications.*

#### **1.2 Liste des décisions du comité**

La liste est actualisée. Aucun commentaire n'est émis.

### **2. Communications / Urs Weiss**

#### **2.1 Remerciements**

Divers destinataires ont remercié pour les bons vœux de fin d'année.

#### **2.2 Corona**

Urs Weiss constate que la pandémie provoque des avis différents dans le milieu des éleveurs. Les attentes sont multiples et variées. Solidarité et responsabilité personnelle sont de mise. En premier lieu, il s'agit de respecter les dispositions légales. Pourtant dans un pays démocratique, il est normal, voire souhaité, que les différentes opinions puissent être exprimées. C'est dans ce sens qu'Urs Weiss a lancé un appel (clairement signalé comme prise de position personnelle) aux fédérations cantonales ainsi qu'aux membres des comités des divisions leur demandant le respect des mesures imposées par la Confédération et les cantons. Un reportage dans le „Berner Zeitung“ a été publié (éventuellement sur demande d'un éleveur non-identifié). Ces deux événements ont créé une polémique au sein des éleveurs et sociétés et ont été à la source de suspensions. La division Lapins de race Suisse (LRS) regrette le manque de communication au sein du comité de la Fédération. Après une discussion nourrie, les membres du comité se mettent d'accord sur la manière de procéder dans de pareilles situations. Le sujet est considéré comme clos.

#### **2.3 Assemblées pendant la situation pandémique**

Il est jugé pertinent de mettre en ligne un guide qui explique en détail l'organisation d'une assemblée afin qu'elle respecte les prescriptions légales. Le secrétariat de la Fédération publiera ce guide sur l'Intranet. Une information y relative sera publiée sur la page d'accueil de Petits animaux Suisse (PAS). Les sociétés pourront y télécharger différents documents et s'en servir selon leurs besoins.

*Décision : Le comité décide à l'unanimité de mettre un guide pratique sur l'organisation d'une assemblée de société sur l'Intranet de la Fédération.*

---

## 2.4 Informations générales

Néant

## 3. Communications / Sandra Lanz

### 3.1 Affaires en cours

La liste des affaires en cours est à jour.

### 3.2 Remerciements

Plusieurs membres d'honneur ont remercié la Fédération pour l'agenda offert.

### 3.3 Mutations

Les sociétés suivantes ont été dissoutes :

- KEVL Lucerne
- Groupe de couture sur peaux Reconvilier
- KZV Sarganserland
- KZV Köniz
- KGZV Strengelbach
- SZV Steinchutz
- Petits gris suisse Groupe Nord-Ouest
- KTZV Santenberg
- KZV Rontal
- KZV Berikon-Widen
- KZV Koppingen
- KZV Niederurnen

Le comité regrette que la fortune (après une dissolution de société) soit fréquemment attribuée à des organisations externes qui n'ont aucun lien avec l'élevage de petits animaux. Cet argent provient d'abord des milieux de l'élevage de petits animaux (cotisations des membres, travail des membres lors des expositions, dons, sponsoring, subventions etc.). A la base, il était destiné à couvrir les besoins d'une société travaillant dans le domaine de l'élevage de petits animaux. Il paraît donc censé de ne pas en faire don à une organisation externe à ce domaine et encore moins de le répartir entre membres.

### 3.4 Cours / FSIP (Formation spécifique indépendante d'une formation professionnelle)

L'agenda des cours traitant du programme des expositions sera publié prochainement.

C'est uniquement de la compétence des services cantonaux de dispenser un éleveur du stage pratique ou d'en réduire la durée. Actuellement, 5 personnes se sont inscrites pour le cours FSIP.

## 4. Communications des divisions

### 4.1 Oiseaux d'agrément Suisse (OAS)

Deux sujets importants occupent la division d'OAS. D'une part, la SWISSBird devra être réorganisée en fonction des fiches thématiques et d'autre part, il s'agit de revoir la planification financière de la division. OAS souhaite -si possible- maintenir la Conférence des présidents et préposés (CPP agendée le 20.03.2021).

En réaction à la baisse massive des recettes, le comité a décidé de réduire les honoraires forfaitaires du comité (50% à partir du 01.01.2021). Les indemnités journalières sont également réduites de moitié. D'autres mesures nécessitant des explications supplémentaires seront soumises à l'approbation de l'Assemblée des délégués (AD).

## 4.2 Pigeons de race Suisse (PRS)

Dans le cadre de la prochaine séance du comité, les dernières informations financières devront être intégrées au plan de financement et les approches globales devront être modifiées. Le domaine des expositions touché par les nouvelles dimensions des cages (spécifiquement celles utilisées dans le cadre de l'exposition 2022 à Thoune) sera également à l'ordre du jour. La loi ne prévoit aucun délai de transition pour la mise en application des nouvelles dispositions (fiches thématiques). Les dimensions des cages utilisées à la 100<sup>e</sup> Nationale dépendront du bon-vouloir des instances cantonales.

Urs Weiss se renseigne si la rumeur d'une intervention parlementaire organisée par PRS est fondée. Le président de la division répond par la négative, tout en expliquant qu'il s'agit là d'une demande de certains milieux. Il est d'avis que ce genre d'intervention nuirait à la division. Les fiches thématiques ont force de loi et sont de ce fait inattaquables.

## 4.3 Volailles de race Suisse (VRS)

L'Exposition nationale de VRS a été reportée aux 4 et 5.12.2021. Les informations peuvent être consultées sur le site Internet. L'examen intermédiaire (pratique) des 5 candidats juges a eu lieu et 4 candidats ont passé l'examen avec succès.

La division VRS a décidé de transmettre par courriel les documents pour la prochaine Nationale. Cette manière de procéder permet de réaliser une économie d'environ CHF 4'000.00.

Les journées des volailles intégrées à la BEA (1/2 mai 2021) n'ont pas été annulées (pour le moment). La Journée des éleveurs et préposés (JEP) quant à elle se tient le 08.05.2021 à Herzogenbuchsee.

Il est demandé de contrôler et d'actualiser les adresses mail.

## 4.4 Lapins de race Suisse (LRS)

C'est avec regret que le comité a pris connaissance du décès de l'ancien rédacteur spécialisé Alwin Seiz.

La division se félicite de disposer d'un nouveau rédacteur en la personne de Beat Schweizer.

L'Exposition des lapins mâles a été reporté aux 19 et 20.02.2022 (Corona).

L'examen pour les experts cunicoles aura lieu comme prévu. Une nouvelle formation pour les candidats experts débutera au premier trimestre 2022. De plus amples renseignements seront mis en ligne prochainement. Peter Iseli regrette que l'offre de formation continue ne soit pas plus utilisée. Les fédérations cantonales, les sections et clubs doivent être incités à étoffer leur offre de formation continue. Les cours sont un moyen non négligeable de recrutement de nouveaux membres et éleveurs.

La saison des jugements a bien démarré. Un nombre considérable de jugements sur table ont été organisés. Ils ont connu une belle participation et les retours ont été positifs. Les préparatifs pour la Conférence de présidents et préposés (CPP) sont en cours. Cette manifestation a été reportée au 24.04.2021. Les fiches thématiques seront à l'ordre du jour, mais également le marquage par « puce » ainsi que les finances, car le recul des recettes de la Tierwelt (TW) est nettement plus important que prévu.

Deux propositions à l'intention de l'AD sont parvenues à la division. Il s'agit de : la suppression de l'obligation de vaccination et une proposition concernant le marquage par « puce ».

## 5. Communication de la Tierwelt AG / Peter Iseli

### 5.1 Personnel

Simon Koechlin a démissionné de sa fonction de Rédacteur en chef. Oliver Loga le remplace ad intérim.

## 5.2 Marche des affaires

Les économies sont toujours de mise. Les perspectives dans le domaine des annonces sont plutôt sombres. L'amélioration du site Internet a porté ses fruits, les annonces combinées ont sensiblement augmenté.

## 5.3 Clé de répartition du bénéfice de la Tierwelt 2021

Peter Iseli fournit des informations complémentaires en relation avec la proposition de sa division (la clé de répartition définie par les délégués).

Selon les statuts (art. 23 compétences du comité), le choix de la clé de répartition est de la compétence du comité et pas soumise à l'approbation de l'assemblée des délégués. Dans un « mémorandum » l'étude d'avocats „Bischof» a confirmé qu'une modification des statuts serait nécessaire pour reporter cette compétence du comité aux délégués. Peter Iseli s'entretiendra avec les membres du comité de Lapins de race Suisse (LRS).

*Décision : Tenant compte de la décision prise en séance du 02.12.2020, le comité de Petits animaux Suisse décide de ne pas voter une 2<sup>e</sup> fois la modification de la clé de répartition.*

## 6. Jeunesse / Stefan Röthlisberger

### 6.1 Personnel

Le sujet est toujours d'actualité et les discussions en cours.

### 6.2 Journée des préposés à la jeunesse

La journée est prévue pour le 29.05.2021. Le programme prévoit une visite de la tannerie Neuenschwander à Oberdiessbach ainsi qu'un mini cours de sauveteurs (comportement en cas de piqûres d'insectes et autres).

### 6.3 Championnat des jeunes éleveurs

La prochaine séance du Comité d'organisation (CO) se tiendra le 13.04.2021. Le Championnat quant à lui aura lieu le weekend des 22/23.01.2022.

Le camp jeunesse aura lieu en Valais, les dates ont été maintenues.

## 7. Protection des animaux

### 7.1 Fiches thématiques - expositions de petits animaux

Il apparaît clairement qu'une directive pour la mise en application des fiches thématiques est importante. L'objectif est d'élaborer un guide pratique qui trouve non seulement l'approbation des quatre divisions mais également de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV). La brochure pourrait faire partie des contrats d'expositions des divisions et être acceptée par écrit lors des inscriptions.

### 7.2 Conseils à la protection

Un membre d'Oiseaux d'agrément Suisse (OAS) s'est adressé au secrétariat de la Fédération au sujet de problèmes avec la protection des animaux. Un conseil à la protection a été organisé dans son installation et l'éleveur a été informé d'un nouveau rendez-vous pour un contrôle complémentaire. Toutefois, l'éleveur ne souhaite pas ce nouveau contrôle. La réglementation de Petits animaux Suisse ne prévoit pas que les visites de contrôle puissent être refusées.

Étant donné que l'éleveur a fait le premier pas vers un conseil en matière de protection animale, une inspection de suivi peut être annoncée et effectuée.

*Résolution : Le comité est d'accord avec la procédure décrite (annonce d'une inspection de suivi, fixation d'un délai pour la rectification des déficiences, rapport éventuel à l'Office vétérinaire du canton).*

### 7.3 Protection des animaux lors de l'abattage

Dans la révision de l'ordonnance sur la protection des animaux lors de l'abattage (OPAEA), le tir par balle (par exemple l'abattage de lapins) n'est plus mentionné. Stefan Röthlisberger a contacté l'OSAV par téléphone à ce sujet. Il lui a été confirmé que pour les éleveurs de petits animaux, rien ne change dans la réglementation sur l'abattage.

### 7.4 Composition de la commission Protection des animaux

Différentes propositions quant à la composition de la commission ont été faites. Le comité contactera les personnes concernées dans les meilleurs délais.

### 7.5 Conseiller à la protection des animaux

Dans sa séance du mois de décembre, le comité a refusé une candidature. La postulant en a été informé par courrier. Peter Iseli et Stefan Röthlisberger rencontreront le candidat pour une discussion personnelle.

## 8. Conférence des présidents et préposés (CPP)

### 8.1 Conférence des présidents et préposés 2021

Il est proposé de reporter la CPP. La date initialement prévue est le 30.01.21.

Tenant compte des dispositions légales actuellement en vigueur, elle ne pourra pas avoir lieu en tant qu'assemblée présente. Une assemblée virtuelle représente un investissement considérable en temps. De plus, des problèmes techniques sont à craindre et les discussions seront beaucoup plus compliquées. La révision des statuts devait être présentée à cette occasion pour ensuite être soumise au vote de l'assemblée des délégués en juin 2022.

*Décision : Le comité accepte la proposition de renoncer à la Conférence des présidents et préposés 2021. La révision des statuts ainsi que les documents explicatifs seront publiés sur Internet. Une procédure de consultation est lancée. De plus, une séance informative sera proposée ultérieurement (mai 2021).*

## 9. DV 2021

### 9.1 Information

Dans la mesure du possible, le comité d'organisation mettra sur pied une séance de coordination en février 21.

### 9.2 Propositions

#### 9.2.1 Proposition Lapins de race Suisse (LRS)

Consulter le point 5.3. du présent procès-verbal.

#### 9.2.2 Proposition de Petits animaux Suisse, suppression de la catégorie « membres passifs »

À la suite d'un examen approfondi, il s'avère profitable de maintenir la catégorie « membres passifs » au niveau des sections et clubs.

*Décision : Le comité décide de ne pas faire de proposition visant la suppression de la catégorie des membres passifs à l'intention de l'Assemblée des délégués.*

Toutes les catégories de membres pourront être recensées dans la statistique (base de données), toutefois les membres passifs ne seront pas considérés comme membres ni de la Fédération ni des divisions et fédérations cantonales. Ils figurent uniquement dans la base des données destinée à l'utilisation par les sections et clubs. Quelques modifications mineures seront nécessaires (informatique). Les sections et clubs en seront informés la semaine prochaine.

*Décision : Le comité décide d'apporter les modifications nécessaires au recensement des membres passifs, tel que décrit auparavant.*

### 9.3 Adhésion à l'Union Suisse des paysans

Des informations complémentaires sont attendues de la part de l'USP.

### 9.4 Commission IT Petits animaux Suisse

Différents contacts seront pris prochainement.

### 9.5 Registre du commerce

L'inscription au registre sera actualisée.

### 9.6 Rédacteur spécialisé LRS / Beat Schweizer

*Décision : C'est à l'unanimité que le comité nomme Beat Schweizer en tant que rédacteur spécialisé.*

## 10. Finances / Anja Marquardt

### 10.1 Clôture provisoire 2020

Anja Marquardt fournit quelques détails de la clôture provisoire des comptes 2020. Le résultat définitif sera traité lors de la prochaine séance et présenté en détail.

### 10.2 Services fournis par la Tierwelt SA à la fédération et ses divisions

Les calculs ont été présentés à la journée de réflexion. La présentation de ce jour tient compte d'autres paramètres. Deux variantes sont juxtaposées dans une présentation PowerPoint.

### 10.3 Plan financier à long terme

Afin de clarifier la situation financière des quatre divisions (fortune), Urs Weiss a résumé la situation financière (actifs du bilan 2019) de la Fédération ainsi que celle des divisions et a déterminé la fortune par membre.

Le compte de résultat prévisionnel pour 202X, qui a également été présenté, montre un déficit d'environ CHF 200'000 par an. Les hypothèses ont été discutées en détail et les tâches actuelles de Petits animaux Suisse ont été remises en question. Des mesures incisives et une action rapide sont nécessaires.

## 11. Demandes manifestations, jeunesse / Sandra Lanz

Sandra Lanz informe qu'aucune demande ne lui est parvenue.

## 12. Divers / Urs Weiss

### 12.1 Délégations

Aucune délégation ne doit être attribuée.

### 12.2 Agenda

L'agenda est actualisé.

### 12.3 Assemblées cantonales

Peu de dates sont connues.

Un éleveur de petits animaux connu et respecté a vu sa maison incendiée.

*Décision : Le comité décide de faire un don et de remettre à cet éleveur une somme d'argent. Le vice-président la lui remettra en main propre.*

La séance se termine à 14h35.

Le Président  
Urs Weiss

La Secrétaire  
Monica Henry